

**Compte-rendu du Conseil d’Administration du 9 septembre 2019**

1. **Approbation du compte-rendu du conseil d’administration du 3 juin 2019**

Le Président demande aux administrateurs s’ils ont des remarques concernant le compte-rendu du dernier conseil. Le procès-verbal est adopté à l’unanimité des élus présents ou représentés.

1. **Désignation pour siéger à la commission départementale de l’emploi et de l’insertion**

***Mr Perrion et Mr Alix acceptant de faire partie de cette commission***.

***Mr Claude Gautier siégeant à la SAFER pour le conseil départemental, Madame Théveniau devient titulaire à la SAFER et Mr Perrion devient suppléant.***

1. **Présence au comité label éco-quartiers**

Mr Pras ne pouvant assister à ce comité, Madame Cornet accepte de participer au comité qui aura lieu le 27 septembre à la DREAL.

1. **Prochaines réunions de formation**

Madame Pergeline présente le programme des réunions de formation qui auront lieu de septembre à décembre 2019.

1. **Prochaines réunions nationales AMF**

* Commission des finances le 8 octobre
* Comité directeur AMF le 8 octobre
* Réunion des Présidents le 11 septembre
* Groupe de travail Conditions d’exercice du mandat le 17 septembre : Mr Ouvrard y participera

1. **Rencontre du réseau local 44**

La 3ème rencontre du RL 44 se déroulera le 22 octobre pendant le SERBOTEL.

Mr Morilleau sera présent.

1. **Dates des Assemblées Générales des collectivités locales**

Ancenis : le 12 octobre à la Roche Blanche

Châteaubriant : 18 octobre à Guémené-Penfao

Ouest : 30 novembre à Donges

Vignoble : le 6 décembre

Pays de Retz : le 8 novembre

1. **Rencontre du Conseil Départemental avec les Maires le 6 novembre**

Le Président du Conseil Départemental présente cette manifestation.

1. **Point sur le rendez-vous du Président avec Mr Mandard concernant les Maisons de Services au Public**

Mr Perrion fait le point sur son RDV. Il existe 4 Maisons dans le département : Saint-Lyphard, Guenrouet, Riaillé et Derval plus une à la communauté de communes sud Estuaire.

Les élus soulèvent à nouveau la question de la délivrance des CNI et souhaitent qu’un nouveau courrier soit adressé au Préfet à ce sujet.

Mr Trillard s’interroge sur les heures d’ouverture des mairies qui sont parfois très limitées y compris dans des communes de plus de 5 000 habitants

1. **Rencontre du Conseil Régional avec les Maires le 8 novembre à Sablé Sur Sarthe**

Le Président annonce que tous les Maires de la Région seront invités à Sablé Sur Sarthe le 8 novembre 2019.

1. **Rencontre du Président avec le Président Régional de de la fédération des travaux publics**

Suite à la rencontre entre Mr Perrion et le Président de la FRTP il est proposé d’organiser une réunion avec des tables rondes à Ancenis le 12 décembre en présence du Préfet.

1. **Tour de France de l’Aménagement avec l’UNAM**

Une manifestation sera organisée à Nantes au siège du crédit mutuel le lundi 4 novembre.

1. **Réunion AMF/CNFPT/CDG sur la loi de transformation de la fonction publique territoriale**

Une réunion sera organisée le 14 octobre à Carquefou pour présenter la nouvelle loi sur la fonction publique territoriale.

A ce jour, le programme n’est pas fixé.

1. **Réunion DETR**

La prochaine réunion de la commission DETR en préfecture aura lieu le 14 octobre.

1. **Intervention du Docteur Maillet de la Maison Départementale des Adolescents**

Le Président remercie le Dr Maillet de sa présence.

Le Docteur Maillet présente les actions de la maison des adolescents en matière de prévention du suicide chez les jeunes. L’association Repères 44 intervient auprès des familles touchées par les suicides. Il y a un travail collectif avec les établissements scolaires. Une plaquette a été réalisée par l’association Repères 44 en partenariat avec l’ARS pour remettre aux familles endeuillées. La plaquette est en ligne sur le site reperes44.org. Les élus sont les premiers acteurs auprès des familles. Le Docteur Maillet précise que la plaquette peut être imprimée depuis le site internet. La plaquette va être diffusée par mail à tous les élus. Mr Trillard souhaiterait que 3 plaquettes soient adressées à chaque commune.

Mr Alix précise que sa commune travaille sur la prévention et est en train d’élaborer un plan d’action sur la parentalité et les problèmes posés par la jeunesse. Il demande si la maison des adolescents est ouverte aux parents et si elle peut accompagner les Maires.

Mr Grosvalet intervient sur la maison des adolescents et les antennes qui ont été ouvertes à Saint-Nazaire et dans le vignoble. Le Département travaille avec le CHU en matière de pédopsychiatrie.

Mr Tobie informe que la COMPA a mis en place un outil sur tous les collèges.

Le Docteur Maillet souhaiterait être présent dans les manifestations organisées par les maires afin de toucher les élus directement. Le Président propose de se rapprocher des présidents des groupements de Maires.

1. **Intervention des syndicats professionnels concernant la mise en place d’une charte de bon voisinage sur l’utilisation de produits phytosanitaires**

Le Président remercie les professionnels de l’agriculture de leur présence pour parler de la charte de bon voisinage. Mr Perrion rappelle que plusieurs chartes avaient déjà été signées avec l’AMF 44.

Sont présents : Mr Trichet, éleveur à Ligné et président FNSEA 44, Mme Carmen Suteau vigneronne, présidente des vignerons indépendants et vice-présidente de la FNSEA, Mr Philippe Retière, Président des Maraîchers Nantais, Aurélie Michel, Secrétaire Générale des Jeunes Agriculteurs, Agricultrice élevage laitier à Bouvron et Lucie animatrice à la FNSEA 44.

Mr Trichet présente la démarche concernant la charte de bon voisinage et notamment avec l’aspect qualité de l’eau. Les agriculteurs sont déjà engagés depuis longtemps sur la réduction de l’utilisation des produits phytosanitaires par la formation et divers procédés. Les agriculteurs souhaitent aller plus loin avec une charte concernant l’application des produits phytosanitaires ou pharmaceutiques. Les produits phytosanitaires peuvent être d’origine chimique mais aussi d’origine naturelle et utilisés en agriculture bio et conventionnelle. Les élus sont en première ligne vis-à-vis de leurs citoyens. Le but de cette charte est de renouer le dialogue entre agriculteurs, élus et citoyens, répondre aux enjeux de santé publique (produits utilisés ont reçu une AMM), formaliser l’engagement des agriculteurs et acteurs locaux à recourir à de bonnes pratiques de protection végétale, culture et environnement. A l’origine, l’engagement et le travail de la FNSEA avec les pouvoirs publics et les partenaires ont abouti à 300 solutions concrètes proposées regroupées en 36 fiches. Les Etats généraux de l’alimentation ont conduit à un compromis avec le gouvernement en vue de la mise en place d’une charte de bon voisinage afin de renouer le dialogue et échanger sur les mesures à mettre en place. Le contexte est perturbé suite à l’annulation de l’arrêté du conseil d’état. La rédaction du nouvel arrêté est en cours. Le contexte est très mouvant avec une pression médiatique importante et le monde qui bouge rapidement. Le département accueille beaucoup de nouveaux habitants et parfois il y a un problème de dialogue entre les habitants et les agriculteurs. On assiste à une phobie du pulvérisateur amplifié par les médias. Les pulvérisateurs sont contrôlés et les agriculteurs sont formés à leur utilisation. Il existe différentes possibilités de protection (ex : les haies). Il rappelle qu’il existe déjà la charte pour les personnes vulnérables (écoles, ephad etc…) et aussi des zones de non traitement. Il serait important d’anticiper quand il y a un projet de nouvelle construction afin d’éviter les conflits d’usage.

Les agriculteurs souhaiteraient plus de communication pour expliquer aux riverains ce qu’ils font et travailler plus en amont.

La problématique de la dérive peut être canalisée avec des haies.

Le Président rappelle que l’AMF nationale a rédigé une note sur cette question. Le sujet de l’eau sera abordé lors de la conférence ligérienne de l’eau.

Mr Grosvalet rappelle l’importance de l’économie agricole dans notre département. Nous sommes dans un débat de société concernant l’environnement avec des tensions entre urbains et ruraux. Il y a des enjeux importants Il convient d’avoir une agriculture garante de la santé et de permettre aux agriculteurs de vivre de leur travail. Le débat sur la distance est-il le bon débat ? Nous sommes dans une phase de transition des pratiques agricoles, nous sommes dans une période d’évolution. Il faut accompagner les transitions car la société s’est emparée de cette question. Tous les maires vont être concernés lors des prochaines élections municipales. Les citoyens sont informés et sensibilisés à toute ces questions et ont besoin de transparence.

Mr Ouvrard rappelle que les habitants ont besoin de connaître la technique car ils sont perdus et ont besoin d’explications. Il est important que les agriculteurs viennent expliquer leur métier aux habitants et soient présents lors de réunions. Il demande si tous les syndicats professionnels échangent entre eux et ont une démarche globale ?

Mr Chevalier est conscient des difficultés de l’évolution des technicités et pense qu’il va falloir expliquer aux habitants. Il faut un minimum d’explications sur ce qui se fait. La question des haies est primordiale. La question sera présente dans le débat lors des élections municipales et les équipes municipales vont peut- être aller vers une alimentation bio dans les cantines.

Mr Héas a constaté que sur sa commune, certains agriculteurs traitent près des habitations sans prévenir les habitants et notamment près de l’EPHAD.

Mr Morilleau a été sollicité par son équipe et ses habitants pour prendre un arrêté interdisant les produits phytosanitaires sur sa commune qui se trouve dans un contexte particulier. Il existe des organismes nationaux qui devraient trancher. Il faut donner des garanties aux citoyens. Les distances ne vont pas régler le problème. Il regrette que l’élevage disparaisse au profit des céréales qui nécessitent plus de traitements. Il faut des engagements forts sur les pratiques. L’utilisation des produits a pourtant diminué. Il faut plutôt faire évoluer les pratiques.

Mme Suteau est intervenue lors de réunions avec des collectifs d’habitants qui viennent habiter en campagne et qui ne connaissent pas le monde agricole. Il faudrait expliquer aux nouveaux arrivants les métiers de l’agriculture. Il y a eu des échanges entre agriculteurs et habitants avec des réponses aux inquiétudes. Les agriculteurs font des efforts. Il y a un travail en commun à faire pour expliquer l’agriculture.

Mr Retière précise que la question de la communication est primordiale. Les maraichers accueillent environ 1 000 personnes par an pour expliquer leur métier. La communication avec les communes est importante. Il y a une défiance forte des habitants vis-à-vis des institutions (il y a des AMM sur les produits phytosanitaires délivrés par l’ANSES) et il appartient peut-être aux élus de rassurer leurs habitants. Les scientifiques n’osent plus parler. La question des pratiques en maraichage avait été abordée dans une charte. Un travail a été fait sur l’aspect paysager et sur la biodiversité avec la DDTM.

Mr Grosvalet pense qu’il faut distinguer ce qui relève de la cohabitation urbains et ruraux et ce qui relève de la santé dont les citoyens se sont emparés. Il y a un mouvement en marche qu’il vaut mieux accompagner. On est dans une période de transition et d’évolution de l’agriculture. La France est exemplaire par rapport à d’autres pays. Les consommateurs vont consommer autrement. L’élevage est important pour le paysage. Les agriculteurs sont de moins en moins nombreux.

Mr Baleydier pense qu’il faut mettre en place des choses et inclure une réflexion dans les PLU et les PLUi. La charte doit impliquer l’habitant notamment quand un équipement est mis en place par l’agriculteur. Il faut une réciprocité dans la charte.

Mr Trillard rappelle qu’il y a eu la question de l’amiante qui a commencé à créer le doute. Les AMM comportent des prescriptions dont certains agriculteurs ne tiennent pas compte. Le cuivre est extrêmement toxique. La vie est un équilibre auquel il faut faire attention.

Mr Louer intervient sur la question de la communication. Il s’inquiète pour le monde agricole et le manque de cohérence. Les scientifiques ne sont pas d’accord entre eux. Pour arriver à des solutions il faut une cohérence dans les approches.

Mme Suteau espère qu’il y a des gens qui comprennent les choses, une minorité fait du mal, le monde agricole doit être uni face aux enjeux. Certes, certains ne font pas le travail comme ils le devraient mais ils sont peu nombreux. Il faut communiquer sur ce que l’agriculture apporte de bénéfique sur la biodiversité en replantant des arbres, des haies etc…. Il faut réfléchir globalement par rapport à l’environnement.

Mr Retière rappelle que la capacité de production agricole est forte dans notre département et qu’il y a une compétition entre urbanisme et agriculture du fait que notre département accueille 17 000 habitants par an.

Mr Trichet souhaite que les élus soient présents auprès des agriculteurs car sinon l’agriculture n’y arrivera pas seuls vis-à-vis des enjeux. Le monde agricole a été malmené ces derniers temps. Quelles barrières de protection utilisées ? Quel code de bonne conduite appliqué ? Il va y avoir un arrêté très prochainement. Or, si on n’adopte pas de charte dans le département les choses se feront sans nous et les choses seront imposer. La question des boues des stations d’épuration va se poser. Il faut faire de la pédagogie et les agriculteurs ont besoin des élus. La communication est importante et doit être permanente. Avant de poser la question du bio et du local posons-nous la question de l’agriculture française et de sa compétitivité vis-à-vis de d’autres pays dont on accepte certaines choses. La charte est primordiale afin d’éviter que les choses ne soient imposées au monde agricole, ce qui risque de provoquer des réactions.

**Le Président propose qu’un groupe de travail sur ce sujet se réunisse le lundi 21 octobre à 9h30 à l’AMF 44 avec François Ouvrard, Chantal Brière, Bernard Morilleau, Patrick Baleydier, Jean Louer, André Trillard, Patrice Chevalier.**

**Le Président lève la séance.**